

Conseil de perfectionnement

Jeudi 7 avril 2022
14h à 16H
Visioconférence via TEAMS

Présents :

LE VEZU Françoise - Directrice
COMMUNEAU Magali - Responsable Coordination et Relation Apprentissage
FRANCOIS Christian - Responsable Développement Commercial
SAUZIN Mélanie - Coordinatrice Communication
FOUASSIER Mylene - Chargée de Qualité
ECHARD Catherine - Assistante de direction
VERNEAU DESILE Brigitte - Coordinatrice Pédagogique Apprentissage

40 délégués apprentis représentant 34 groupes de formation de 11 composantes.
Voir liste en annexe 1

Ordre du jour

- Point sur les réponses apportées aux questions des délégués lors du CP du 7 décembre 2021
- Résultats de l'enquête d'insertion des apprentis diplômés en 2021
- Accompagnement de l'alternance 2021/2022
- Insertion professionnelle : dispositif "APEC"
- Informations sur la campagne de placement 2022/2023
- Point sur les investissements et subventions projets apprentis

Préambule

En amont du conseil de perfectionnement, un questionnaire, portant sur le rythme de l'alternance et l'accompagnement, a été envoyé à l'ensemble des apprentis.

Les résultats de cette enquête, ainsi qu'un questionnaire ont été adressés à l'ensemble des délégués, titulaires et suppléants, afin de recueillir leurs appréciations et questionnements sur les points à l'ordre du jour du conseil de perfectionnement.

L'équipe du CFA des universités, s'engage à répondre aux différentes questions, soit lors du conseil de perfectionnement, soit directement auprès des délégués.

A noter : les taux de retour, de 25 % pour l'enquête apprentis et 20.5 % pour l'enquête aux délégués, sont considérés comme peu significatifs pour engager des actions dans le cadre de l'amélioration continue dans laquelle le CFA des Universités est inscrit.

Ces retours seront toutefois abordés lors des échanges entre le CFA des Universités et les composantes (UFR & IUT) et les Responsables des formations.



Introduction

Lors du conseil de perfectionnement, la présentation des informations à l'ordre du jour s'est réalisée à partir du PPT ci-joint.

Lors des temps d'échanges il a été donné des réponses en séance à des questions d'ordre général et parfois spécifiques à certaines formations. Certaines questions nécessitent de voir cela directement avec les acteurs concernés.

Vous trouverez ci-dessous les réponses apportées en conseil de perfectionnement.

Echanges

L'outil de suivi de l'apprenti - ES@ NetYparéo

Pour rappel :

L'enseignement en alternance suppose une coordination constante entre l'apprenti, l'entreprise et le CFA.

Document de liaison obligatoire entre le CFA, l'entreprise et l'apprenti, Le livret d'apprentissage, dématérialisé au CFA des Universités, permet de préciser et de suivre la progression de la formation.

Outre la mise à disposition des informations pédagogiques : maquette, progression pédagogique, modalités de contrôle, équipe enseignante, projet, etc, il acte la progression des acquis théoriques et pratiques, de l'apprenti, constatés lors des échanges, tuteur, apprenti, maître d'apprentissage, le conduisant à la réussite au diplôme.

Question/suggestion apprenti :

La plateforme est peu/pas utilisée, il y a un manque de motivation à son utilisation, car elle n'est pas adaptée. Les périodes ne sont pas en lien avec le rythme de l'alternance.

Réponse du CFA des universités :

La plateforme évolue pour s'adapter au mieux à la réalité de la formation.

Des visios pour faciliter la navigation sur l'ES@, à destination des tuteurs et des responsables de formation, ont été réalisées et mises à disposition auprès des Assistant(e)s relations apprentissage/Conseillers apprentissage, pour compléter les tutoriels déposés sur la page d'accueil de l'ES@.

En 2022-2023, les périodes seront multipliées, autant que nécessaire dans l'intérêt du suivi de l'apprenti, par et pour chaque formation.

Question/suggestion apprenti :

L'accès à la plateforme serait facilité par la connexion à l'ENT.

Réponse du CFA des universités :

Actuellement, il n'est pas possible de lier l'ES@ à l'ENT des universités d'Orléans et de Tours.

C'est une piste à explorer de notre côté pour que l'accessibilité se fasse plus facilement via l'ENT au quotidien.

Rythme d'alternance et charge de travail

Question/suggestion apprenti :

La répartition de la charge de cours et de travail est inégale d'une période université à l'autre, parfois même d'une semaine à l'autre.

Le rythme d'alternance et les emplois du temps manquent de logique par rapport à la charge de travail des apprentis et à la réalisation des missions en entreprise.

Réponse du CFA des universités :

Nous avons eu ces retours également dans l'enquête auprès des apprentis.

Nous sommes dans le dialogue avec les responsables de formation sur le sujet.

Nous avons un rôle de conseil pour la mise en place des calendriers (rythmes d'alternance) et des emplois du temps auprès des universités.

Nous ferons la remontée de vos retours aux formations concernées.

Jours de congés pour révision

Question/suggestion apprenti :

Les 5 jours de révision pour examen sont-ils une obligation pour l'employeur ?

Réponse du CFA des universités :

Les 5 jours de congés pour révision peuvent être accordés sous certaines conditions : contrôle continu ou examen à une période déterminée, sessions entreprise ou université les jours précédents l'examen.

Il convient de se rapprocher du service RH de son entreprise.

L'Assistant Relation Apprentissage/Conseiller Apprentissage peut vous fournir les informations légales. L'acceptation reste à la discrétion de l'employeur.

Accompagnement à l'insertion professionnelle du CFA

Question/suggestion apprenti :

Vous avez évoqué le dispositif et votre partenariat avec l'APEC pour les licences et les masters. Qu'en est-il des DUT ?

Réponse du CFA des universités :

Nous avons une convention avec « Nos Quartiers Ont du Talent » pour tous les niveaux de diplôme.

Vous pouvez vous rapprocher de l'Assistant Relation Apprentissage/Conseiller Apprentissage de la formation pour plus d'informations.

Un court questionnaire sera envoyé aux diplômés suite à leur soutenance pour savoir si leur insertion est imminente ou s'il y a un besoin d'accompagnement.



Enquête « insertion »

Question/suggestion appreni :

Dans les informations concernant l'insertion (présentation dans le PPT), il n'est pas fait mention des emplois publics ni des fonctionnaires ou les préparations de concours.

Réponse du CFA des universités :

La remarque est prise en compte pour l'enquête insertion de l'année prochaine.

Clôture du Conseil de perfectionnement à 15 h 50.

Annexe 1 : liste des délégués présents au conseil de perfectionnement du 7 avril 2022, via teams

Félix DEBOUT	DCG 1 37
Myriam CANUEL	DUT 2 GCF 18
Ilias HACHCHAD	DUT 2 GCF 45
Maxime FRASLIN	DUT 2 GIM 28
Augustin PALLUAT DE BESSET	DUT 2 GLT 28
Lucie DE MEIRA	DUT 2 GRH 37
Romaïssa BERREKAM	DUT 2 MMI 41
Jade BESSON	L3 GEPEE 37
Mathilde MADEC	L3 GEPEE 37
Victoria LOIRAND	L3 GEPEE 37
Théo KLINGLER	LP BAE 37
Clara LENGAGNE	LP GEDT 36
Sebastien MYJA	LP GEDT 36
Sirielle MARTINAT	LP GOESS 36
Elian SAUVOUREL	LP MACFI 45
Marie-Flore GASSON	LP MP 45
Laurie BERNARD	LP MTIC 37
Mewen GOUGEON	LP QSSI 41
Sylvain DURA	LP SAR 36
Mathurin PICOUL	LP SARII 37
Pierre VERIEPE	M1 CED 45
Anais DUBOURG	M1 GRH SQVT 37
Hugo FERNANDES	M1 MPMEE 37
Arthur SINARD	M1 MSD 37
Thibault JEANDOT	M1 PAID EMD
Lucile JACQUEMART	M2 BDMA 41
Anne-Sophie HORAEAU	M2 DIPAT 45
Thomas GUIBLAIN	M2 DIPAT 45
Victor FRELAT	M2 DMPL DAAJ 45
Coralie LEGER	M2 GRH SQVT 37
Cassandra BOUTTIER	M2 HBV 37
Kamel TABOHOUT	M2 ICMS 45
Ouaghrara OUMAIMA	M2 ICMS 45
Anne-genevieve STERN	M2 JDP 37
Henri LAMOINE	M2 JPP 37
Ismail AZNAGUI BOUTALEB	M2 LACI 45
Robin BEAULINETTE	M2 MAE PM 37
Thibaut MURGIA	M2 MIAGE SIMSA 45
Pauline BOUCHOT	M2 SQCA 45
Anais DEBEAUVAIT	M2 STAPS AMVSL 45